

SOMMAIRE

Arrêt d'exploitation des boutiques d'Albertville, Brignoles, Orange Le Coudoulet, Saint-Etienne Grande Rue1
 Mesures de sécurité mises en place au sein des boutiques de la DOGSE2
 Bilan des actions suite aux travaux de l'enquête paritaire de l'UCIPRM.....2
 Gestion déléguée de la restauration Orange, bilan d'activité 20232

Arrêt d'exploitation des boutiques d'Albertville, Brignoles, Orange Le Coudoulet, Saint-Etienne Grande Rue

✓ Information-Consultation

Ce qu'il faut retenir

Dossier présenté par la DOGSE. Le projet entre dans le cadre du « Projet d'évolution du modèle de distribution physique en Agences de Distribution (AD) pour la période 2023-2026. Evolution présentée en CSEC le 20 octobre 2022, avec une consultation le 18 janvier 2023.

Pour la DOGSE, il est prévu « entre 25 et 35 arrêts d'exploitation sur la période 2023/2026. »

Objectif : « repositionner les salariés concernés sur les métiers à fort enjeu des bassins d'emploi GPEC respectifs. »

Contexte : « Baisse importante de la fréquentation » des boutiques « au profit du digital » (-15% entre 2019 et 2022) ; « Réduction des actes commerciaux » (baisse moyenne de 8,64% par conseiller).

Le dossier comporte un nombre important d'analyses sur l'évolution du « mix canal », l'implantation des boutiques, les zones de « canibalisation », etc. dont s'ensuit les intentions en terme d'abandon d'exploitation et d'intention de « relocalisations ».

Pour les quatre boutiques étudiées, les éléments économiques conduisent à « un arrêt d'exploitation avec le maintien de l'enseigne Orange. »

Le volet « social » du dossier se résume à la présentation de la ventilation des effectifs par genre, tranche d'âge, métier, complétée du rappel des mesures d'accompagnement, légales ou conventionnelles.

Analyse de la CFE-CGC

Un dossier où abondent les éléments statistiques et les références aux textes d'accords ou de décisions de la direction de l'entreprise. La démarche, quant à elle, souffre d'un déficit criant : le manque de concertation, voire de négociation sur le volet humain de ce projet.

Sur le papier, « tout va très bien, Madame la Marquise ». Les instances fonctionnent, s'expriment, se réunissent, émettent leurs préconisations. Le Groupe Pluridisciplinaire de Prévention (GPP) est activé, mais alors, pourquoi ce profond malaise chez nos collègues impactés par cette cessation d'activité ?

Abandonner son métier, renoncer à sa zone de vie pour conserver un emploi chez Orange, au prix de sacrifices personnels, et souvent financiers, est un poids que beaucoup vivent comme une injustice.

Si elle ne dit pas son nom, ce type d'opération revient à une forme de mobilité imposée. Qu'elle soit géographique ou « fonctionnelle », une mobilité est toujours un choc.

Quant à ceux de nos collègues qui décideront d'abandonner leur contrat de travail Orange pour celui d'Orange Store, quelles concessions devront ils faire sur leur rétribution, leur couverture sociale, leur perspectives d'évolution au sein de la filiale, voire du Groupe ?

Beaucoup d'incertitudes, raisons pour lesquelles les élus du CSE DOGSE estiment ne pas pouvoir rendre un avis en l'état d'un dossier qui ne respecte pas les formes attendues, notamment le rapport d'activités.



Mesures de sécurité mises en place au sein des boutiques de la DOGSE

✓ Information

Analyse de la CFE-CGC

Ce qu'il faut retenir

Dossier présenté par la DOGSE. Ces mesures font suite aux braquages de Montélimar et de Cluses.

Agents de sécurité, caméras, retrait des mobiles haut de gamme, Sas, comptent parmi les mesures prises pour sécuriser les boutiques.

Une série de braquages, à laquelle se sont ajoutées d'autres tentatives depuis la date du CSE. La CFE-CGC a signalé en séance que la boutique de Cluses avait repris son activité sans vigile.

« La direction fait semblant de respecter ses engagements, les collaborateurs font semblant d'y croire, et chacun peut ainsi survivre au moins jusqu'au lendemain. » Cette paraphrase de Vaclav Havel pourrait illustrer une fuite en avant qui ne fait qu'aggraver les problèmes.

Bilan des actions suite aux travaux de l'enquête partielle à l'UCIPRM

✓ Information

Analyse de la CFE-CGC

Ce qu'il faut retenir

Dossier présenté par la direction de l'UCIPRM. S'appuyant sur les préconisations du Groupe Paritaire, l'ensemble des mesures adoptées revêtent un caractère concret.

Pour l'essentiel reprises dans le plan stratégique de l'UCIPRM, sa « Feuille de route », la visibilité sur l'avenir des métiers ; les projets de transformation accompagnés et tous évalués localement ; la gestion des petits sites ; un soutien à la culture et la pratique managériale constant ; la vigilance sur les déséquilibres de la charge de travail sont l'objet d'un suivi formalisé.

Le dossier recense par l'illustration les actions conduites.

Les élus CFE-CGC ont contribué activement à ce projet déclenché à la suite du décès d'un collègue de l'UCIPRM. Une tâche qui sera encore longue et nécessitera un engagement et une implication constante.

Le point de la charge de travail, surtout dans le cadre de la refonte des régimes d'astreinte des techniciens, est particulièrement sensible.

Périodes de repos, étendues des zones d'interventions, temps de trajets, risques routiers, sont autant d'éléments à prendre en compte si l'UCIPRM veut réellement « Prendre soin de ses Ressources. » Une piste, appliquer l'accord de 2016 sur la charge de travail...

Gestion déléguée de la Restauration Orange, bilan d'activité 2023

✓ Information

Analyse de la CFE-CGC

Ce qu'il faut retenir

Le dossier présenté expose abondamment les données nationales de la restauration collective d'entreprise. Y figurent les informations détaillées sur les différents sites et leur exploitant.

Les élus CFE-CGC ont réitéré les nombreuses questions que soulève ce système coûteux et opaque. Le coût du repas, le coût de l'aménagement, la facturation d'emplois de salariés d'Orange... Le budget Restauration fait partie des ASC. Les personnels doivent en bénéficier équitablement.

VOS REPRESENTANTS
CFE-CGC ORANGE
VOS ELUS

Élus CSE titulaires :

Benabas Sahra
Courtin Pascal
Drouet Philippe
Gragueb Chatti Safa
N'Gaïde Alassane
Ollagnon Florence

Élus CSE suppléants :

Aïssa Myriam
Buttay Soumia
Bouzahzah Younesse
Foulier Jean
Fournel Sallé Vanina
Grange Valérie
Massard Jérôme

Représentant Syndical :

Testi Jean-Pierre



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
cfecgc-orange.org/do-gse

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

